



BULLETIN MUNICIPAL Saint-Quirin/Lettenbach

Année 2017, n° 3

Juillet -août-septembre

LE MOT DU MAIRE

L'été s'est déjà bien installé dans nos petites contrées. Juillet/août, c'est le temps des vacances, un moment pour décompresser et se refaire une petite santé, la chaleur s'étant déjà bien installée. Sans être alarmiste, il est nécessaire de rappeler que notre ressource en eau n'est pas inépuisable, et qu'il convient de la consommer avec modération comme le stipule l'arrêté n°2017-N°50 en date du 22 juin 2017 indiquant les seuils d'alerte pour la restriction de l'eau. Assurer la pérennité de cette ressource est l'affaire de tous.

L'été, c'est aussi la saison pendant laquelle on entend mieux les échos de la fête chez les voisins, les odeurs de barbecue, le chant du coq, sans oublier les pétarades des tondeuses, tronçonneuses, etc... C'est pourquoi, je demanderai à chacun d'entre vous **de respecter les horaires réglementaires** rappelé régulièrement dans le bulletin municipal. Je demande du civisme de la part de chacun pour éviter tous désagréments et plus de compréhension réciproque entres voisins.

L'été, on aime vivre au jardin dans lequel les plantes poussent avec exubérance ! Ce qui se traduit parfois par beaucoup de déchets que l'on aurait tendance à brûler. Il est donc nécessaire de rappeler que cette pratique est désormais interdite, et que la déchèterie de Nitting est parfaitement équipée pour recevoir tous ces déchets.

L'été peut être incommode pour les personnes âgées ou fragiles. N'hésitez pas à signaler à la mairie ou apporter votre aide aux personnes isolées qui devraient être soutenues.

L'été est propice aux grandes migrations. Ceux qui empruntent les routes départementales ou encore les petites routes buissonnières pour se rendre sur le lieu de villégiature l'auront remarqué. A l'entrée de notre village, les manœuvres de séduction se succèdent. Village classé, site remarquable, village fleuri. De vrais labels qui font référence mais qui font aussi office d'injonctions adressés aux touristes. Arrêtons-nous et découvrons sans tarder ces beautés cachées. En 2010, la première Fleur, en 2017 en route pour la 2^{ème} Fleur ? Le but recherché n'est pas seulement de mettre en avant la politique locale mais bien d'attirer les vacanciers et de les retenir. L'intention est d'autant plus louable quand nous avons un écrin de verdure et un patrimoine remarquable pour cadre et le tourisme pour vocation. La commune de Saint-Quirin en est parfaitement consciente. Et c'est précisément la raison pour laquelle elle multiplie et accentue ses efforts en la matière.

L'été, c'est également le temps fort des animations, des festivités qui animent notre village. Cette année, Rando-Moselle affiche une nouvelle formule, cette 11^{ème} édition s'exporte et se prolonge : 40 randonnées avec 32 thèmes différents sur 18 lieux, et ce pendant 10 jours. Pensez à réserver si vous souhaitez y participer.

Le club vosgien local vous propose également plusieurs randonnées au cours de cet été.

Nous aurons le plaisir d'accueillir le 14 juillet pour fêter la Fête Nationale, les Centres de Secours d'Abreschviller, de Hartzviller, de Troisfontaines, de Voyer et de Walscheid, ainsi que les armées jumelées à chaque village. Vous y trouverez le détail de cette journée en page intérieure.

Le festival Barakozart aura lieu le 26 août avec au programme de nombreux groupes de qualité et de styles différents.

Sans oublier, début septembre notre fête de village, organisée par l'Amicale des sapeurs pompiers.

Suite au décret du 27 juin 2017, relatif à l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours, un questionnaire aux parents a été distribué. 93% d'entre eux sont pour ce retour à 4 jours. Cela laisse des délais extrêmement courts pour organiser à la rentrée. La Région semble écarter toute modification de changement de transport à la rentrée prochaine. C'est pourquoi une note à ce sujet vous sera distribuée courant de l'été quand nous aurons reçu des affirmations de l'inspection académique et de la Région Grand Est.

Pour finir, je vous souhaite de passer un bel été, de bons moments de détente. Je remercie les très nombreuses associations, le collectif fleurissement qui font le charme et l'animation de notre village.

Très bel été à tous .

Karine COLLINGRO



Compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2017**Le conseil municipal, après délibération :**

- **Déclare** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.
- **Approuve** les comptes administratifs, budget général, budget eau de l'exercice 2016.
- **Décide** d'affecter le résultat comme suit : Budget commune

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		268 117,11 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		187 603,88 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		80 513,23 €
Total affecté au c/ 1068 :		187 603,88 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

- **Décide** d'affecter le résultat comme suit : Budget eau

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		14 020,47 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		14 020,47 €
Total affecté au c/ 1068 :		- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

- **Vote** la révision des loyers à compter du **1er avril 2017** comme suit :

- Logt 165 avenue Général de Gaulle **225.00 €**
- Galerie Boyrié **322.00 €**

- **Décide** d'attribuer une subvention de 100 € à l'Association d'Accompagnement des Personnes Handicapées ou Agées de Sarrebourg pour l'année 2017.

- **Décide** d'attribuer une subvention de 100 € à l'Amicale du personnel communal des cantons de Lorquin – Réchicourt le Château pour l'année 2017.

- **Décide** de maintenir à **6,20 € par jour**, l'aide apportée par la commune pour chaque enfant, jusqu'à 18 ans scolarisé, ayant séjourné dans une colonie ou un camp de vacances.

Cette indemnité sera versée sur présentation d'une attestation de séjour du Directeur ou du Responsable de la colonie ou du camp.

- **Décide** de maintenir pour l'année 2017 le prix de l'eau à **2,01€ le m3**, de même que le prix de la location du compteur à **5 €**. Cette location est payable annuellement. Pour information, la taxe Pollution Agence de l'Eau Rhin Meuse passe à 0.350 € le M3.

- **Décide** de maintenir pour 2017, les tarifs appliqués le Jour de l'Ascension, dont la perception est autorisée par la Sté Adjudicatrice de la foire à savoir:

- Manège	180 €
- Skooter	250 €
- Autres stands	4 € le ml
- Parking	3 € la voiture
- Friterie-snacks-boucherie, charcuterie-glacier	100 €

- **Décide** que les frais d'envoi appliqués pour le bulletin municipal trimestriel s'élèvent à 5 € pour l'année aux personnes souhaitant recevoir celui-ci par voie postale. Aucun frais n'est demandé aux foyers Saint-Quirin – Lettenbach, le bulletin leur étant distribué.

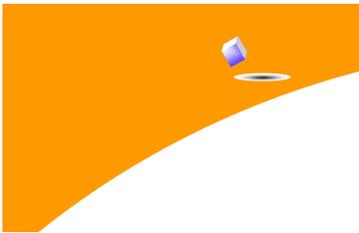
- **Maintient** les redevances à percevoir des usagers du terrain de camping pour 2017, comme suit :

- par campeur, par jour	2,50 €
- par emplacement, par jour	3.00 €
- emplacement avec branchement électrique supplémentaire	5.00 €
- Garage mort du 1/6 au 15/9	5,50 €
- Garage mort hors saison	3,00 €

- **Fixe** les tarifs de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat à appliquer pour l'année 2017.

Associations locales			
* Assemblées Générales + * Associations locales	Gratuit	Manifestations de notoriété (ex : Ordre du mérite, Légion d'Honneur)	Manifestations de notoriété (ex : Ordre du mérite, Légion Gratuit)
* Manifestation payante à but lucratif (ex : St- Sylvestre, soirée disco, couscous FC)	la 1ère gratuite puis 40€	Manifestations culturelles ou éducatives (sans but lucratif)	Gratuit
* Après-midi récréatif du 3ème âge et repas de fin d'année	Gratuit		

Une caution de 300 € peut être demandée pour la location de la salle.



Associations externes - en lien avec la commune (ex : Course de Côte)			
* AG		Gratuit	
* manifestation avec entrées payantes			
Week-end (S+D)	350,00 €		
journée	250,00 €		
Particuliers du village		Particuliers extérieurs	
* mariage (S + D)	230,00 €	* mariage	370,00 €
* repas de famille (S + D)	230,00 €	* repas de famille (S + D)	370,00 €
* repas de famille (journée)	120,00 €	* repas de famille (journée)	270,00 €
* apéritif mariage ou autre	50,00 €	* apéritif mariage ou autre	170,00 €
* enterrement	Gratuit	* enterrement (sauf paroisse gratuit)	50,00 €

Une caution de 300 € peut être demandée pour la location de la salle.

- **Décide** pour 2017, les primes suivantes :

- **naissance** **200€**
- **bachelier** **100€**
- **construction neuve** **300€**
- **acquisition d'une maison** **300 €**

- **Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Section 7 n°87 143 : pas de préemption

Section 25 n°12 Drièche 2195 m2 : pas de préemption (déjà propriétaire à la Stée)

Section 25 n°183, 365, 366, 367, 368 : pas de préemption.

- **Désigne** le correspondant défense de la commune de Saint-Quirin, à savoir : M. Serge CARABIN, adjoint.

- **Admet** en non-valeur 2 fois 379,60 euros de cantine.

- **Demande** que les poursuites de recouvrement soient maintenues.

- **Autorise** l'installation de l'opérateur FREE sur le pylône SFR lieu-dit « Rostheim ».

Demande une redevance annuelle de 1 000 € supplémentaire pour l'installation de cet opérateur.

Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention avec SFR.

- **Décide** une prime bachelier de 100 € à SINGER Camille domiciliée à St-Quirin.

- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'avancement de l'étude d'un schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'Arrondissement de Sarrebourg demandée par l'ensemble des producteurs d'eau suite à la sécheresse de l'été 2003.

Le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été décidé lors des réunions du 16 et 30 novembre 2004, et du 24 janvier 2005, que le Syndicat des Eaux de Wintersbourg serait porteur de l'étude d'un schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'arrondissement de Sarrebourg décidé par l'Etat.

Pour la réalisation de cette étude acceptée par l'ensemble des collectivités concernées de l'arrondissement, le syndicat des Eaux de Wintersbourg a été chargé de la réalisation et du paiement de celle-ci, de l'obtention des subventions, et de la répartition du solde au prorata de la population concernée par cette étude.

Décide :

- De prendre à la charge de la collectivité une participation calculée suivant la formule suivante : (coût de l'étude – subventions/ population totale concernée par cette étude) * population totale de la collectivité.
- D'inscrire les crédits au budget
- D'autoriser le Maire à procéder au mandatement de cette participation.

- **Décide** à l'unanimité et avec effet au 28 mars 2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de :

Population 871 Indice brut terminal de la fonction publique

Maire :

De 500 à 999 31 %

Adjoints au Maire :

De 500 à 999 8,25 %

- Le Maire rappelle au conseil la labellisation en «Station Verte de Vacances » des communes de St-Quirin / Turquestein depuis le 4 septembre 1984 pour l'ensemble touristique des communes.

L'adhésion au réseau des Stations Vertes est une cotisation annuelle qui fonctionne au nombre d'habitants (population entre 0 et 2000 habitants).

La commune de St-Quirin prend en charge la totalité de la cotisation et se fait rembourser de la moitié de celle-ci par la commune de Turquestein (réf. Delibération du 19 novembre 1982).

Afin de pouvoir prétendre à la moitié de la cotisation à la commune de Turquestein, une nouvelle délibération actant celle-ci doit être renouvelée.

Vu le groupement de la commune de St-Quirin avec la commune de Turquestein depuis la labellisation à « Stations Vertes de Vacances » en 1984,

Décide de poursuivre la demande de la moitié de la cotisation annuelle à la commune de Turquestein comme par le passé par un titre de recette annuel.

-**Décide** d'apporter, à l'unanimité, au tableau des effectifs de la collectivité les modifications nécessitées par les décrets.

- Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal les créations d'un emploi découlant des avancements de grade.

Décide à compter du 1^{er} avril 2017 la créations de ces emplois.

- **Est favorable** à la demande d'Amendes de Police pour la sécurisation à Lettenbach.

Le Maire est autorisé à procéder à la demande d'Amendes de Police auprès des services compétents.

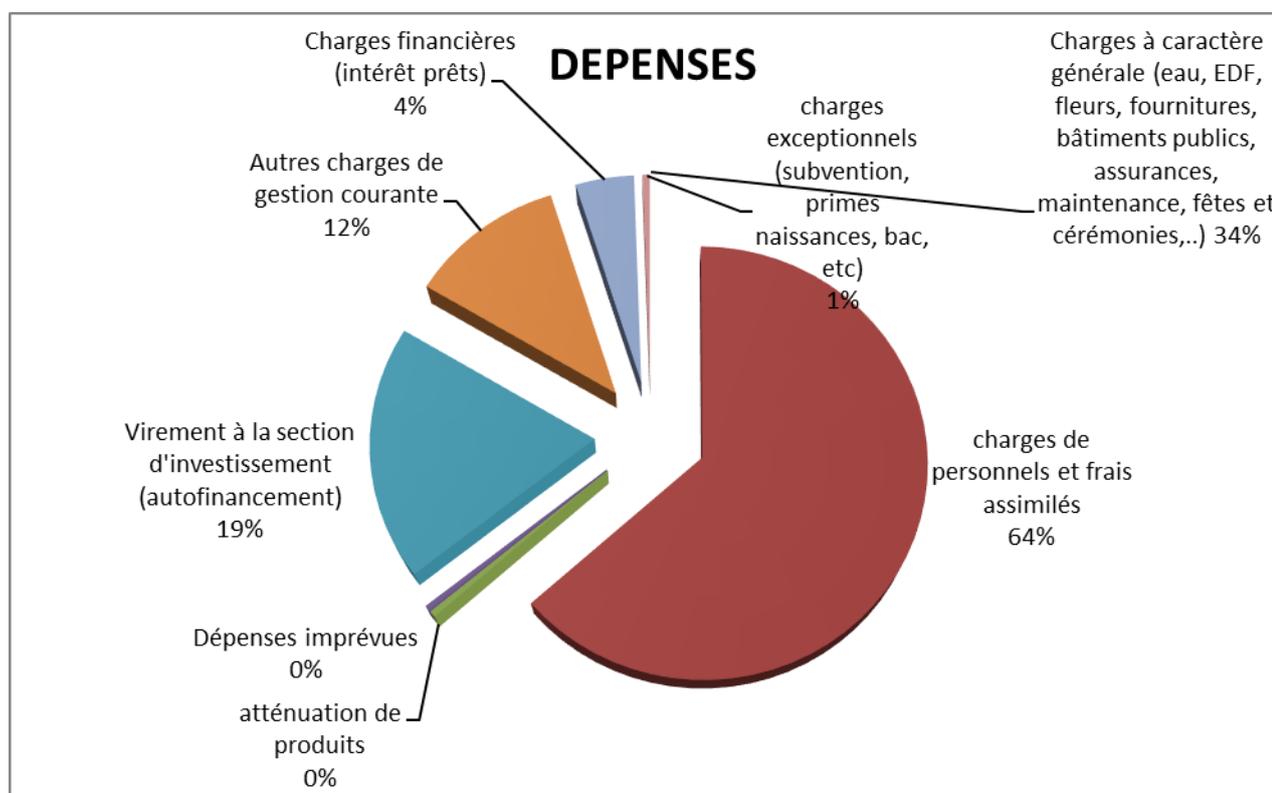
- **Valide** à l'unanimité le choix la SARL ECOVERT HABITAT comme maître d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment d'accueil touristique.

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2017

Le conseil municipal, après délibération : BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.



Charges à caractère générale (eau, EDF, fleurs, fournitures, bâtiments publics, assurances multirisques, maintenance, fêtes et cérémonies, voiries, etc...) 276 675€

Charges de personnels et frais assimilés (salaires et cotisations) 343 800€

Atténuation de produits (versement FNGIR, fonds de péréquation des ressources communales) 2595€

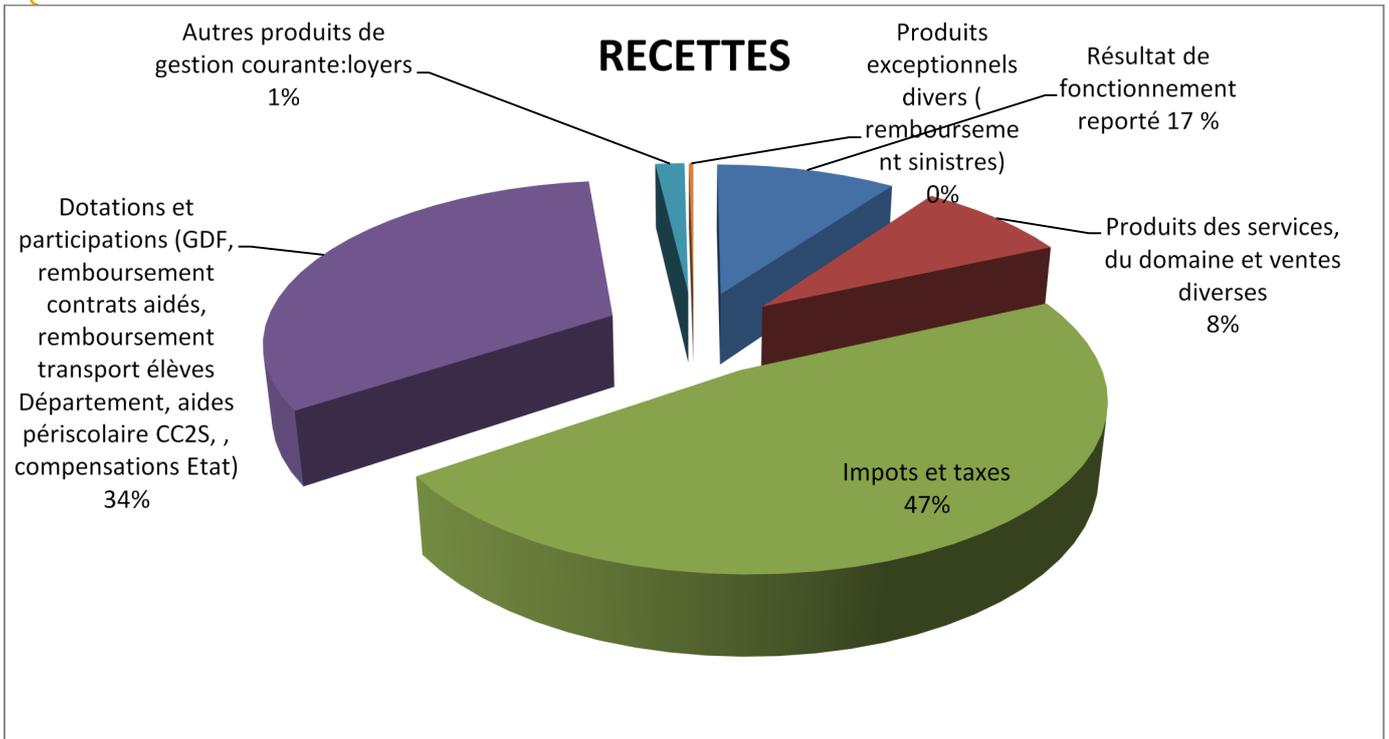
Dépenses imprévues 2200€

Virement à la section d'investissement 103 362€

Autres charges de gestion courante 62 915€

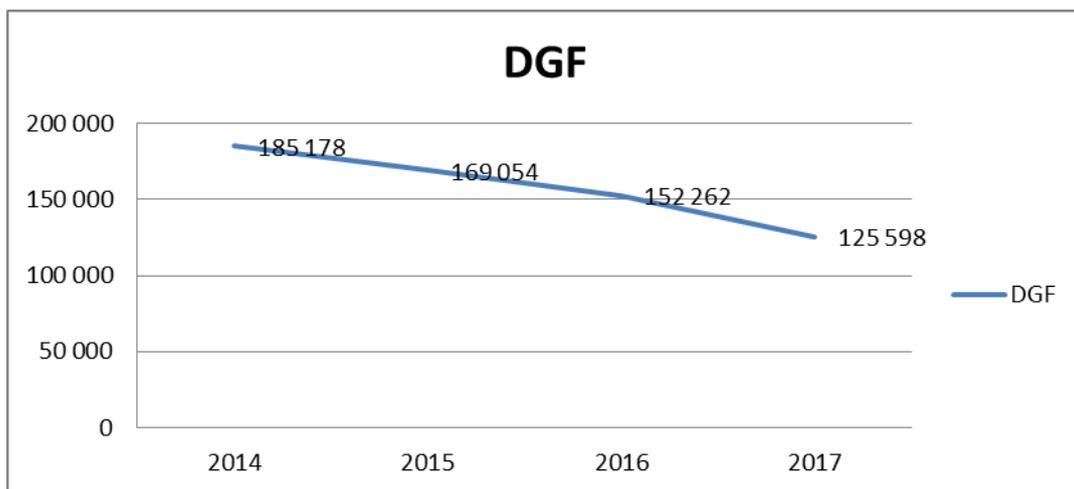
Charges financières (intérêt emprunts) 23 500€

Charges exceptionnelles (subvention, primes naissances, bac, etc.) 3000€



Résultat de fonctionnement reporté	80 513
Produits des services, du domaine et ventes diverses (redevances diverses)	68 500
Impôts et taxes	386 715
Dotation et participations (DGF, remboursement contrats aidés, remboursement transports élèves département, aide périscolaire CC2S, compensations Etat)	267 314
Autres produits de gestion courante (loyers, vente bois Bas-Bois)	13 000
Produits exceptionnels divers (remboursement sinistres)	2 000

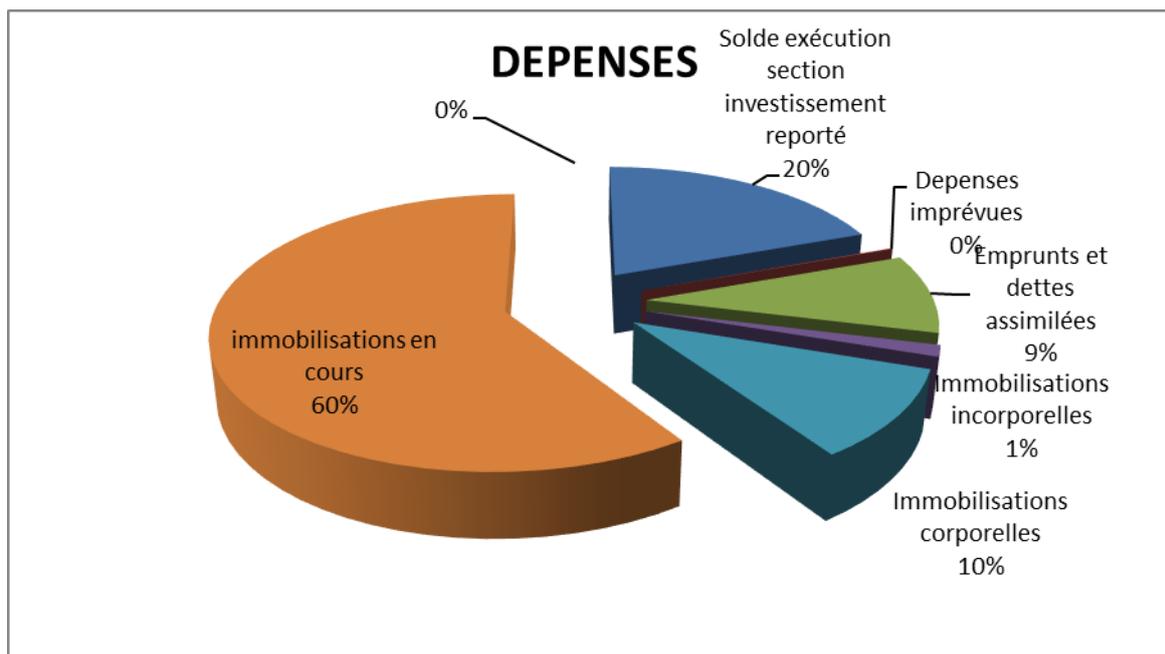
EVOLUTION Dotation Globale Fonctionnement



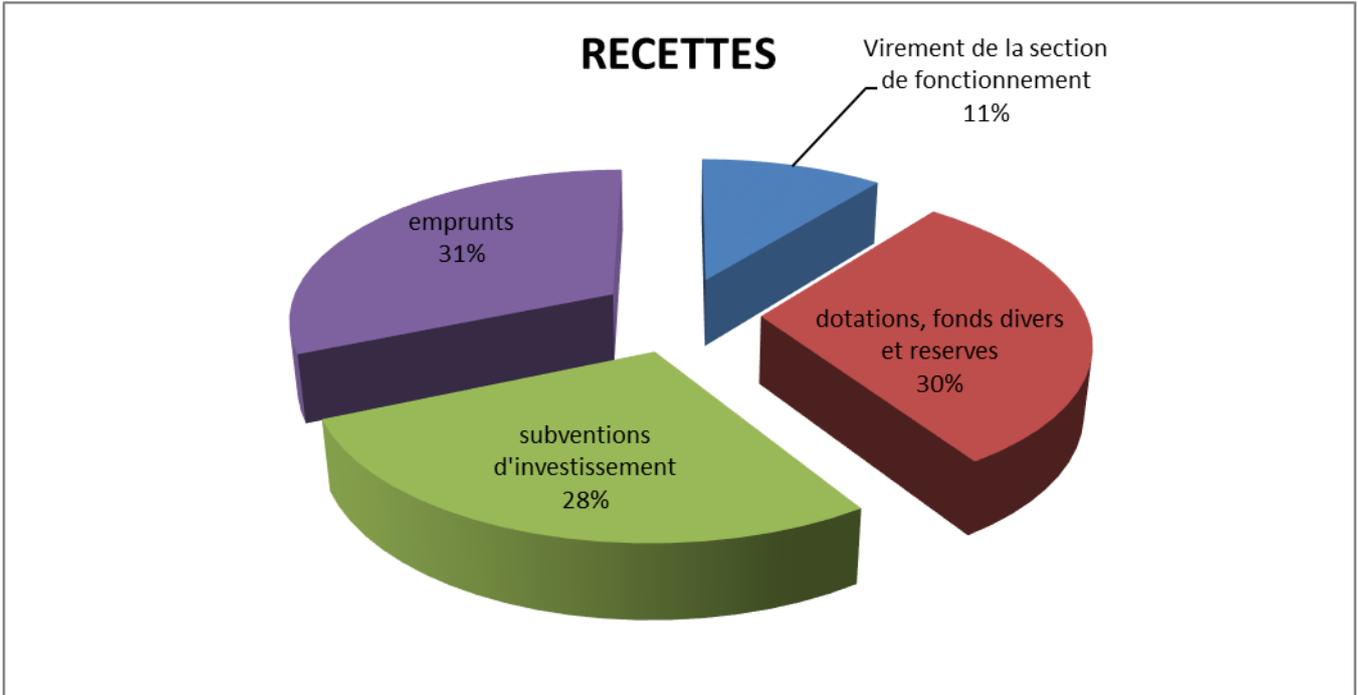
Voilà bientôt cinq ans que les élus dénoncent les coupes faites dans leurs dotations par l'Etat. Cette année encore, **notre commune a une perte financière de DGF de plus de 25 000€**

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours

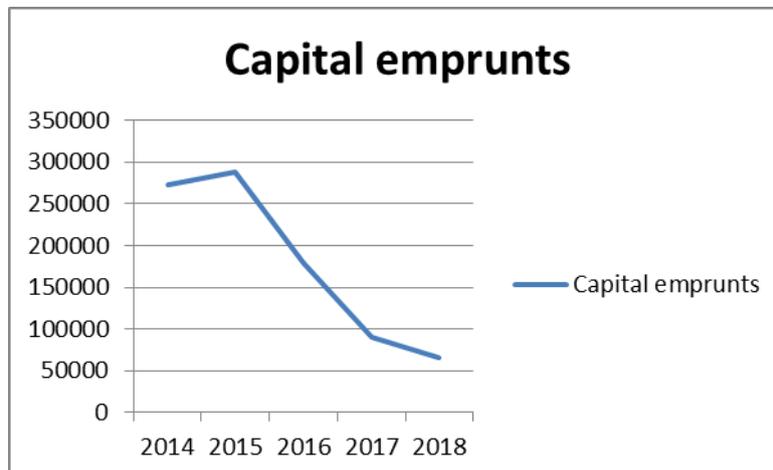


Solde exécution section investissement reporté	187 502€
Dépenses imprévues	1000
Emprunts et dettes assimilées	90 700
Immobilisations incorporelles (frais d'études) orgue, salle des fêtes.	12 800
Immobilisations corporelles	
Store école maternelle, porte d'entrée périscolaire, investissement divers	99 993
immobilisations en cours	
projet camping	
aire camping-car	
aire de jeux enfants à l'étang	574 899



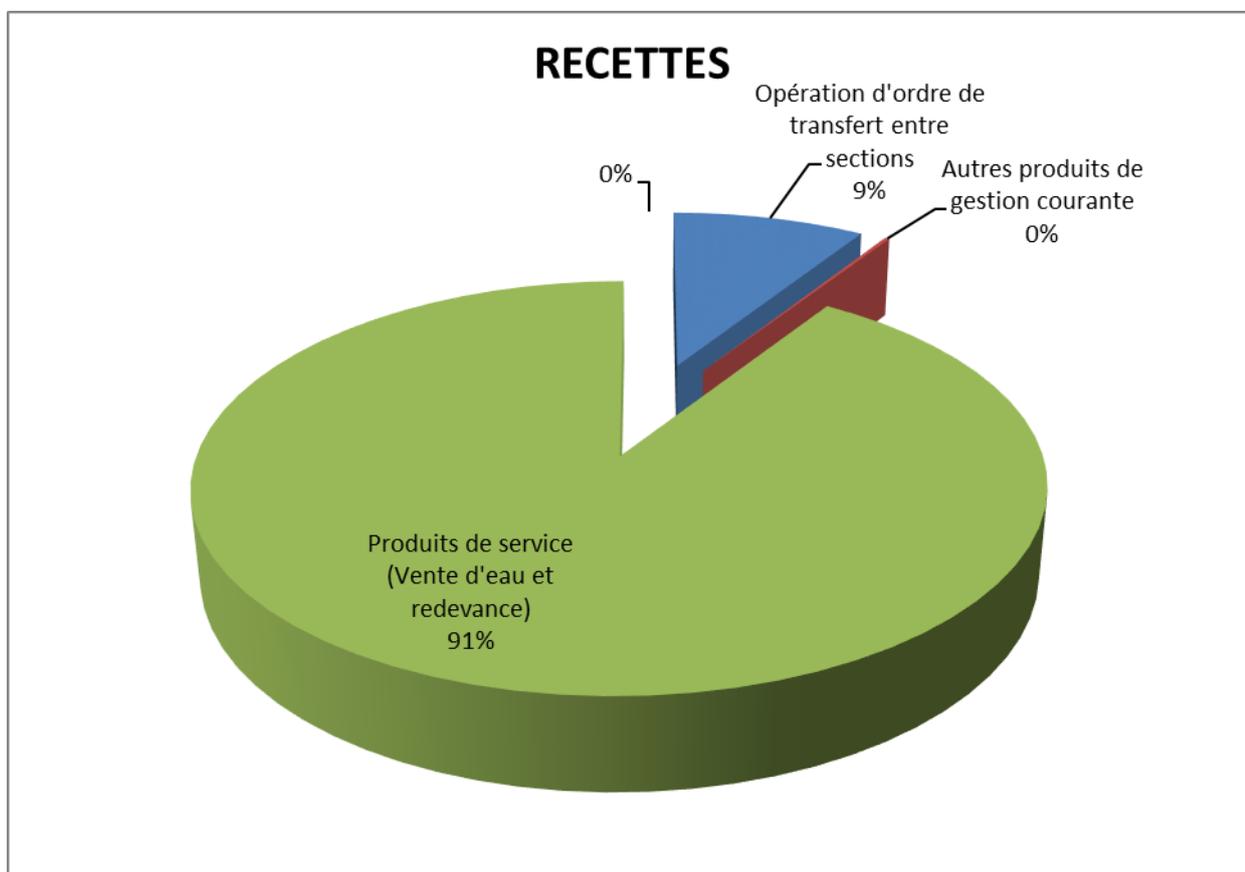
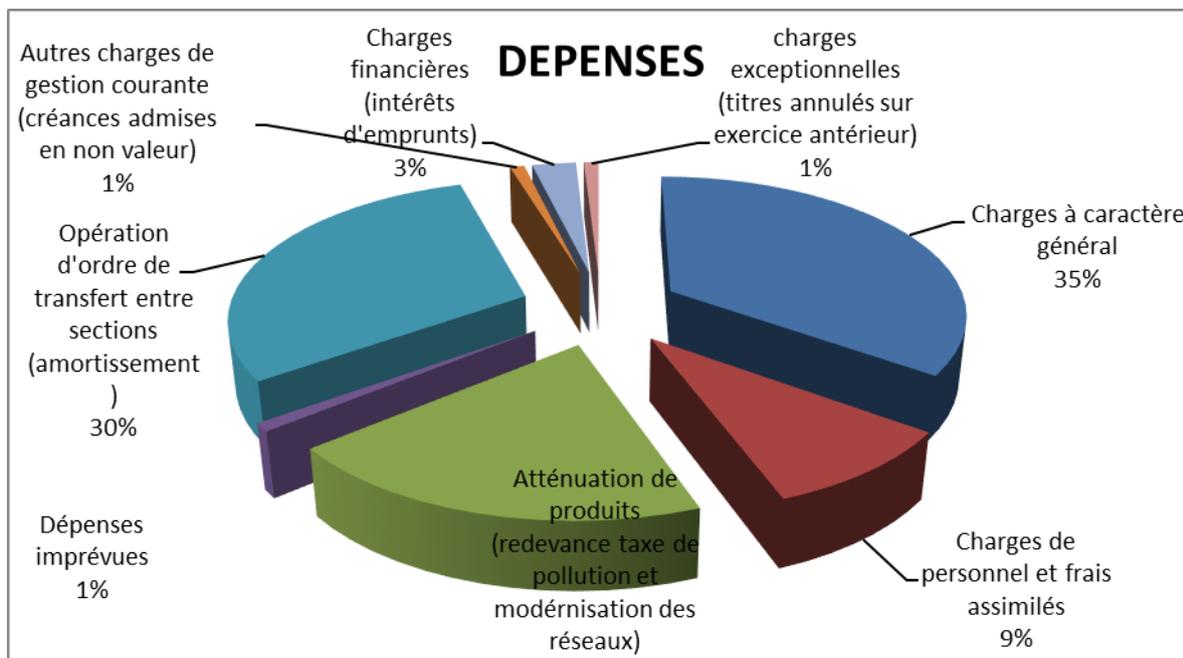
Virement de la section de fonctionnement	103 362
Dotations, fonds divers et réserves (autofinancement et FCTVA)	292 162
Subventions d'investissement	
CAF Périscolaire (16033€),	
Agence de l'eau (60% sur machine KERSTEN)	
DETR 89 056	
Region Grand Est 40 000	
Massif des Vosges 45 000	
FNADT 45 000	
AMITER 57 40 000	266 969
Recours emprunts + emprunts en cours	303 803

EVOLUTION REMBOURSEMENT DE LA DETTE

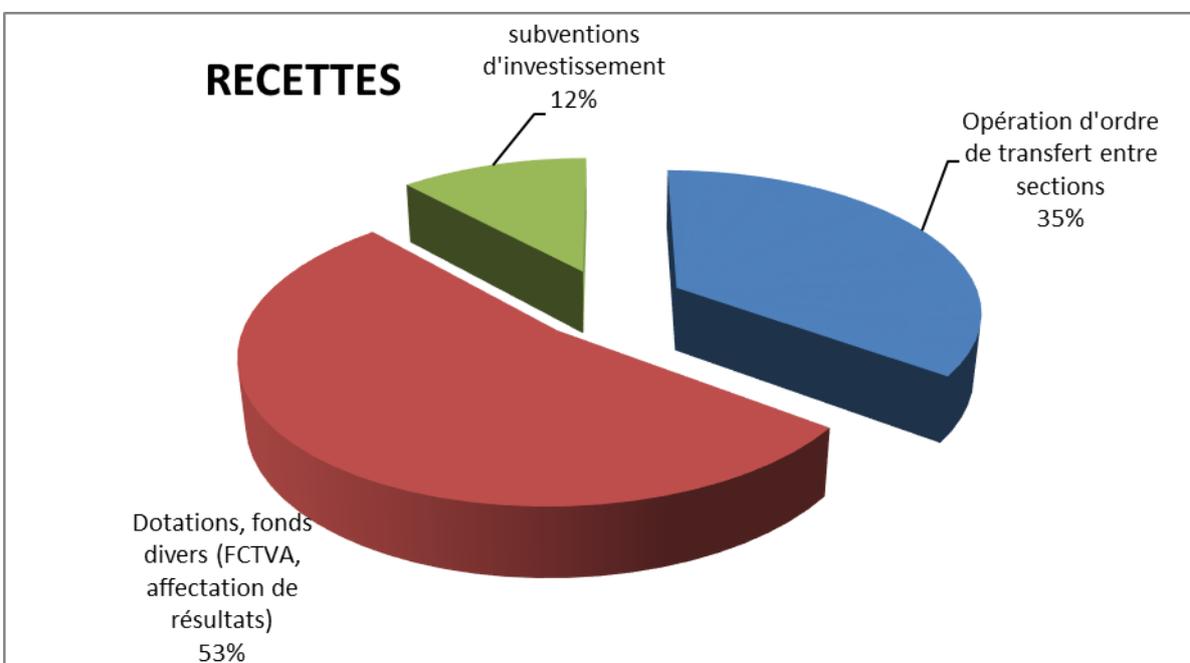
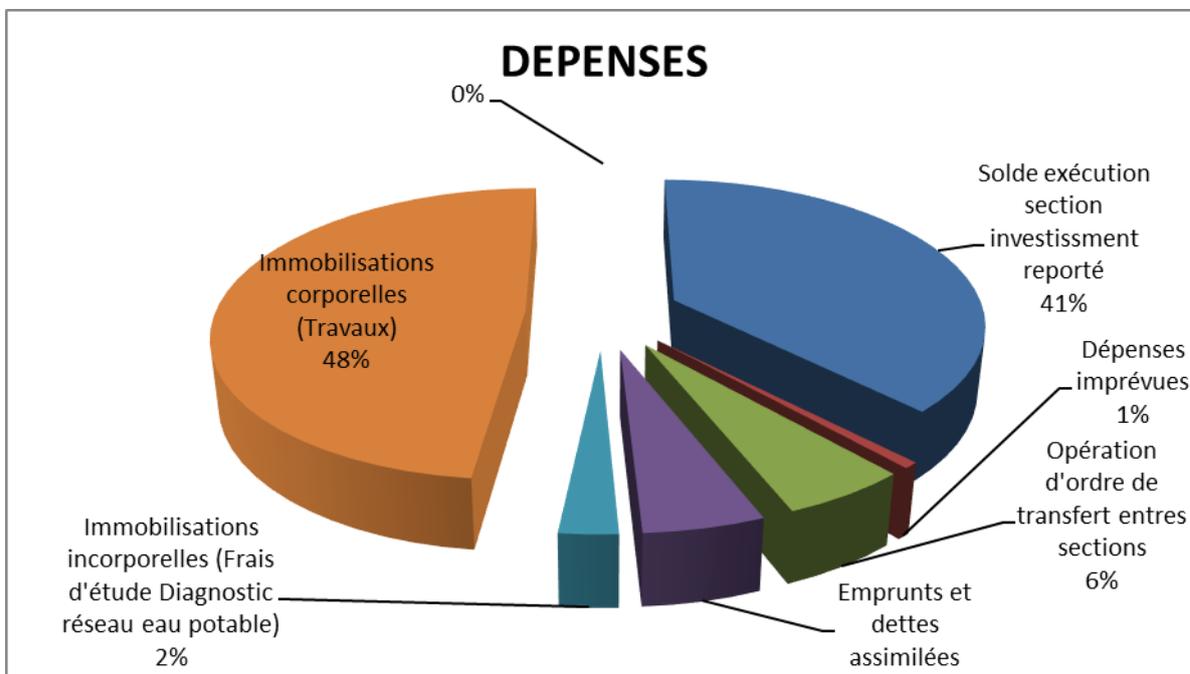


BUDGET EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT





- **Décide** de ne pas augmenter les 3 taxes d'imposition.

Fixe les taux des contributions directes comme suit:

- Taxe d'habitation 16,32 %
- Taxe foncière 9,17 %
- Taxe foncière non bâti 117,46 %

- **Valide** le rapport de l'eau 2017.

- **Décide** d'attribuer la prime de naissance de 200 euros pour Margaux GRAEFF.

- **Adopte** la proposition du maire de création d'un emploi au Service Technique à 17h30 hebdomadaire.

- **Autorise** le maire à procéder aux démarches nécessaires pour l'obtention d'un prêt de 150 000 et/ou 300 000 euros auprès de plusieurs banques concernant la réhabilitation du plan d'eau à vocation touristique et développement de l'hôtellerie de plein air.

- **Ne donne pas** suite à la demande d'attribution de concession à l'avance émise par un administré. La commune ne disposant que de terrains disponibles en pleine terre, ce qui est insuffisant eu égard au nombre d'inhumations annuelles; la commune ayant l'obligation de disposer d'un certain nombre de terrains susceptibles d'être délivrés en service ordinaire.

- **Déclarations d'intention d'aliéner**

- Section 5 n°132/86 : pas de préemption
- section 7 n°93 : pas de préemption.

Pôle déchets

Certains administrés n'ont pas reçu dans leur boîte aux lettres le calendrier de collecte des déchets. Si cela est votre cas, vous pouvez venir en retirer en mairie ou au Pôle déchets-Terrasse Normandie-ZAC des Terrasses de la Sarre à Sarrebourg.

Vous pouvez également consulter les jours de collecte sur le site internet: www.pays-sarrebourg.fr/Ma-collecte



INVITATION A TOUTE LA POPULATION

Commémoration de la fête

Les manifestations concernant la fête nationale auront lieu le **vendredi 14 juillet** et se dérouleront selon le programme suivant :

* **10h45:** Remise des médailles et casques

* **11h15 :** Dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation du Corps des Sapeurs Pompiers, de l'harmonie « Union Musique St-Quirin » et de la Section locale des Anciens Combattants.

* **11h40 :** Défilé motorisé avec tous les pompiers du secteur

* **12h00 :** A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera offert par la commune à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat. Toute la population est invitée à participer à cette cérémonie et au vin d'honneur.

Le Président de la section des Anciens Combattants et Soldats de France de St-Quirin, invite cordialement les membres de la section à s'associer aux manifestations de la fête nationale.

Défilé et bal

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise la soirée du 14 juillet, au programme :

- **A partir de 19 h 30 :** pizzas-flamms sous le préau.
- À la tombée de la nuit : défilé de la retraite aux flambeaux dans les rues du village suivi du feu d'artifice tiré à la Haute-Chapelle et du traditionnel bal champêtre.





La Tranchée du Souvenir



*Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale,
découvrez la reconstitution à l'identique d'une portion de tranchée*

Traversez le livre d'histoire et découvrez la vie quotidienne des soldats au front.

Au travers d'une reconstitution découvrez un bivouac militaire (Poste de commandement, Infirmerie de campagne, uniformes, armement, ...), ainsi qu'une tranchée aménagée comme à l'époque de la Grande Guerre...

Contact : latrancheedusouvenir@laposte.net - <https://latrancheedusouvenir.jimdo.com/>



La Tranchée du Souvenir

... Les 15 et 16 juillet 2017.

Dimanche 16 juillet

10h - 17h : Ouverture au public, avec reconstitution d'un bivouac militaire, poste de commandement, infirmerie de campagne, uniformes, armements, etc. Scènes de vie quotidienne des soldats au front.

Visite d'une portion de tranchée reconstituée et aménagée comme à l'époque de la Grande Guerre.

Samedi 15 juillet

09h30 : Revue des troupes (Place de la caserne), suivie d'un défilé dans le village.

10h : Dépôt de gerbe au monument aux morts (Place de l'Église),

11h : Ouverture officiel de la tranchée,

11h- 19h : Ouverture au public, avec reconstitution d'un bivouac militaire, poste de commandement, infirmerie de campagne, uniformes, armements, etc. Scènes de vie quotidienne des soldats au front.

Visite d'une portion de tranchée reconstituée et aménagée comme à l'époque de la Grande Guerre.

Où nous trouver ...

Rue Sainte Claire

Saint-Quirin (57560)

Entrée Gratuite

**La commune de Saint-Quirin souhaite la bienvenue à cette nouvelle association
« La Tranchée du Souvenir ».**

Rentrée scolaire 2017

Ecole de Saint-Quirin : Directrice FASSIER Audrey - tél: 03.87.08.66.65.

La directrice de l'école informe que les enfants nés en 2014 pourront être scolarisés en **toute petite section**. Cette décision est prise d'un commun accord avec la municipalité, l'inspection de l'éducation nationale et le corps enseignant. Les conditions de scolarisation vous seront transmises par la directrice.

Périscolaire et cantine

Les inscriptions à la cantine et périscolaire se font à l'Accueil Périscolaire. Le délai d'inscription étant de 8 jours avant le jour prévu à la cantine, celui-ci doit impérativement être respecté pour que toutes les dispositions soient prises auprès du traiteur, dans la limite des places disponibles.

Nous vous rappelons que les inscriptions se font la veille pour le lendemain pour des questions d'organisation, les demandes faites le jour même ne seront pas prises en compte sauf cas très exceptionnel.

Nous disposons d'un numéro de téléphone/répondeur et d'une adresse mail afin de pouvoir communiquer ensemble :

Tel : 03 87 08 66 71

Mail : perisaintquirin@outlook.fr

Nouvel agent communal

Bienvenu à Romain DAMIENS qui vient d'être recruté, depuis le 1er juin, à la commune en tant qu'adjoint technique pour assurer ses missions d'ouvrier communal. Il est intégré par voie de mutation et est titulaire de la fonction publique. Il travaille à mi-temps à St-Quirin et à mi-temps à Métairies St Quirin.

Passage du jury des Villes et Villages Fleuris

Dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris de Lorraine, la commune sera visitée cet été par le jury régional le :

Mercredi 12 juillet 2017 à 8h45

Je remercie, d'ors et déjà, toutes les personnes qui ont fleuri leur habitation.



Fête Patronale

Comme chaque année, les petits pourront profiter d'un manège installé sur la commune. A l'occasion de cette fête, les sapeurs pompiers vous proposent :

Samedi 2 septembre

- Pizzas-Flamms et grillades le soir
- Jeu de piste et marche: ouvert à tous

Dimanche 3 septembre

- Aubades dans les rues du village à partir de 13h00;
- Buvette, manège et confiserie à partir de 14h00 au Champ Didat ;



Le pompon ou l'angoisse de le rater.
Après, plus rien n'a d'importance...

Fête de la forêt

70 ans d'histoire! À la **Maison d'enfants à LETTENBACH**

Réservez votre weekend du **samedi 8 et dimanche 9 juillet 2017** Un large panel d'animations vous est proposé vous assurant de trouver chaussures à vos pieds!

Voir l'annexe jointe.

ASSOCIATIONS

Budokan des 2 sarres

Notre champion Alexandre à l'honneur!

Nous souhaitons mettre à l'honneur Alex , qui a porté haut les couleurs du BUDOKAN DES DEUX SARRES. En effet, dimanche 18 décembre Alexandre a remporté la coupe de France senior dans la catégorie des plus de 100 Kg. Pour bien apprécier sa performance, Alexandre a remporté tous les combats par Ippon. Bravo Alexandre!



ASSOCIATIONS

Les Amis de la Chapelle de l'Hor

Mardi 15 août se tiendra la traditionnelle **kermesse** organisée par l'Association des Amis de la Chapelle de L' Hor. Après la messe , célébrée à 10h30, il vous sera proposé de vous restaurer sous chapiteau, le service traiteur sera assuré (13 euros: apéritif musical, jambon vigneron, gratin dauphinois, fromage, dessert avec café). Une buvette est aussi mise en place.

A 15 h 00, vêpres et procession autour du site. Le soir, à partir de 18h, vente de tartes flambées et pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Nous comptons sur votre présence.

Club de l'Amitié

Le jeudi 20 juillet : repas de fin de session à l'ERPF

Le jeudi 14 septembre : goûter à l'ERPF

Parenthèse

Festival de Musique Barakozart: samedi 26 août 2017 au stade municipal à 18h30.

Entrée libre– Pizzas-Flamms– Camping sur place.

L'association donne des **cours de musique, propose des ateliers et des stages**. Une journée porte ouverte se déroulera le mercredi 13 septembre 2017 de 16h à 20 h. **Renseignements 06 75 69 14 20.**

Voir l'affiche en annexe.

Donneurs de Sang Bénévoles

Jeudi 28 septembre : Don du sang à 17h00 à l'ERPF.

On compte sur vous! Venez nombreux!



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !



Randonnées - Juillet, août et septembre 2017

Les Marches sont ouvertes à toutes et à tous, Soyez les Bienvenus !

Sam. 1er juillet RANDONON

3 Circuits de St-Quirin au Donon

Montée 20 km – St-Quirin-Temple Donon-Col de la Côte de l'Engin-Départ 7h au plan d'eau-Retour en bus à 14h-Repas tiré du sac

Descente 16 km – Col de la côte de l'Engin –St-Quirin- Départ en bus à 13h30 au plan d'eau

Aller-retour 36 km – Départ 7h au plan d'eau –repas tiré du sac

Participation bus : 8 euros-Renseignements et inscriptions au 07 81 13 62 67

Apéritif offert vers 19h à la maison du randonneur au plan d'eau-barbecue disponible

Dim. 23 juillet Randonnée – Le Rocher de la Canceley 19 km – Départ 8h30 mairie de St-Quirin-Ouvert à tous-Repas tiré du sac- 06 82 86 55 43/07 81 13 62 67

Dim. 6 août Randonnée – La Petite Pierre 15 km – Rendez-vous 8h30 Char de Phalsbourg-repas tiré du sac-Ouvert à tous- 06 01 83 23 91

Dim. 27 août Randonnée – La Belle Roche 12 km – Départ 9h00 à la maison du randonneur au plan d'eau-ouvert à tous- 07 81 13 62 67

Sam. 9 sept. Randonnée Nocturne autour du Col de La Schleif 12 km – Rendez-vous 21h30 mairie de St-Quirin-départ 22h Col de la Schleif-Durée 3h-Ouvert à tous- 03 87 24 90 61/06 81 63 35 60

Dim. 17 sept. Randonnée – Le Grand Soldat 20 km – Rocher du Calice-Grand Romelstein-Grand Soldat-Rocher du Diable- Roche des Bœufs-Départ 9h mairie de St-Quirin-Repas tiré du sac-07 81 13 62 67

Dim. 24 sept. Randonnée – Le Mont St-Michel (St-Jean-les-Saverne) 16 km – Rendez-vous 8h30 Char de Phalsbourg-Ouvert à tous-Repas tiré du sac ou soupe de pois sur réservation- 07 81 13 62 67

ASSOCIATIONS



Nous avons le plaisir de vous convier au 20^e anniversaire de notre association qui se déroulera le 8 juillet 2017.

Programme

-À partir de 10 h 30 sur le site de la Croix Guillaume à Saint-Quirin : visite de la Croix Guillaume, idées de développement futur du site.

Pique-nique sur le site (chacun apporte son pique-nique, repli prévu en cas de pluie). On peut amener sa famille et ses amis.

-À 14 h au Musée du Pays de Sarrebourg :

- Présentation des actions de l'Araps depuis 20 ans.
- Rencontre conviviale entre archéologues professionnels et bénévoles, sous forme de petites interventions, relatant des expériences, des coups de cœur, le sujet étant de montrer comment professionnels et bénévoles peuvent construire ensemble des projets intéressants.
- À 16 h 30 : goûter.

Réponse souhaitée avant le 1^{er} juillet

contact : araps57@gmail.com
0684918617

Des visites guidées peuvent être faites à la demande.

Voir l'annexe jointe

Une Page d'histoire

Projet de fusion de la verrerie de Saint-Quirin avec la Glacerie Saint-Gobain de Cirey

En février 1829, la verrerie de Saint-Gobain de Cirey annonce une diminution de 10 à 12 % de ses prix. Pourquoi ? En raison de la vente sur le marché d'un grand nombre de glaces de Commentry (dans l'Allier), de mauvaise qualité, donc bon marché, donc susceptible de ravir une certaine clientèle à Saint-Gobain et à Saint-Quirin.

Au mois d'avril, Saint-Gobain faisait savoir à Saint-Quirin que d'autres réductions suivraient si Saint-Quirin n'acceptait pas de trouver un arrangement entre les deux compagnies et notamment de racheter en commun Commentry. Cette situation fut interprétée à Saint-Quirin comme « le début d'une guerre désastreuse et de longue durée ».

Au mois de mai, Saint-Gobain proposait une fusion pleine et entière entre les deux compagnies, afin d'arriver à une seule compagnie dont la fonction de direction générale des fabrications pourrait revenir à Auguste Chevandier. Mais cette proposition fut refusée par les dirigeants de Saint-Quirin qui préféraient une simple mise en commun des ventes, afin de garder l'autonomie des deux sociétés.

Lors d'une réunion à Paris, au mois de juin, les responsables de Saint-Quirin refusent le principe de la fusion, à n'importe quelles conditions. Ils estiment que leur Compagnie perdrait sa sécurité car cette fusion introduirait des éléments nouveaux et inconnus aux effets impossibles à évaluer, donc risqués. Si Saint-Gobain possède un stock important de glaces, elle dispose aussi de capitaux non négligeables.

La déception passée pour les dirigeants de Saint-Gobain qui souhaitaient cette fusion, fit place à l'espoir que l'accord sur les ventes conclu entre eux et Saint-Quirin, en vue de créer un entrepôt commun à Paris, aboutirait à des résultats semblables à une fusion.

Cet accord conclu en 1830 était nécessaire pour les uns comme pour les autres, ce que les dirigeants des deux Compagnies avaient bien compris, en vue d'un développement ultérieur. Sans doute cet accord aurait-il pu être réalisé plus tôt, mais Saint-Gobain avait sous-estimé les difficultés de vente des glaces, en raison de la concurrence d'autres glaceries, et de plus accordait trop d'importance à son avantage historique.

Il faut préciser que les produits des deux manufactures étaient à la portée des classes aisées. De plus jusque dans les années 1820, la consommation suffisait à l'écoulement de leurs produits tout en leur permettant de faire des bénéfices. Mais avec l'arrivée de la verrerie de Commentry, les choses allaient changer, surtout pour Saint-Gobain, d'autant plus que, dans le même temps, Saint-Quirin augmentait sa production.

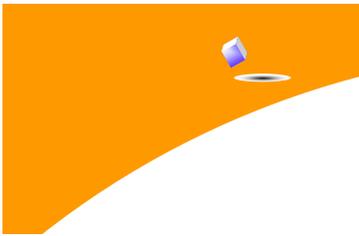
Dans les années 1815-1825, après le retour à la paix, le développement industriel amena de nombreuses constructions aussi bien dans les villes qu'à Paris. Aussi les dirigeants de Saint-Gobain estimaient qu'il y avait place pour deux entreprises productrices. Elles écoulaient leur fabrication sans problème. C'est l'arrivée de Commentry qui a dérangé la production de Saint-Gobain, plus que l'ascension remarquable de Saint-Quirin.

En effet l'arrivée sur le marché de cette nouvelle glacerie de Commentry perturba Saint-Gobain qui pratiquait des prix de vente élevés, enregistrant des bénéfices importants.

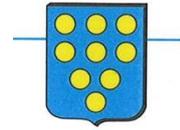
Dès lors il est facile de comprendre que les dirigeants de Saint-Gobain recherchaient un arrangement avec Saint-Quirin afin de maîtriser la situation et rétablir le contrôle sur le monde des miroitiers parisiens.

Dans le texte de la convention publique, les deux compagnies précisent, que dans un souci d'économie, elles mettent leurs glaces en vente dans un entrepôt commun.

Cependant les glaces y sont distinctement séparées en deux endroits, les comptabilités commerciales sont également séparées et les factures remises aux miroitiers revendeurs sont dressées avec la raison sociale de la Compagnie qui a fabriqué les glaces livrées.



Mairie de Saint-Quirin/ Lettenbach



170 rue Général de Gaulle
57560 SAINT-QUIRIN

Téléphone : 03 87 08 60 34
Télécopie : 03 87 08 66 44
Messagerie : commune-st-quirin-wanadoo.fr
Site: www.saintquirin.fr

Horaires des messes

JUILLET

Dimanche 16 juillet à 10h30
À Notre Dame de l'Hor

AOÛT

Mardi 15 août à 14h30
À Notre dame de l'Hor

SEPTEMBRE

Dimanche 10 septembre à 10h30

Etat civil

Naissance : Eva, Claire, Angélique MEZQUITA née le 20 avril 2017 d'Anthony MEZQUITA et Floriane VACHER.

Mariage : Cédric PETITNICOLAS et Carine SCHMITDT le 20 mai 2017 domiciliés 90 rue de la Verrerie.

Décès : Marie France PIERCY veuve STEIN le 18/03/2017 domiciliée 211 rue du moulin

Augustine COLOMBO veuve BOLLINGER le 05/04/2017 domiciliée à la maison de retraite

Agnès Lucie Anne HAEHNEL le 11/04/2017 domiciliée à l'Unité de vie Le Couaroïl

Michel Edouard Albert VILLERS le 16/04/2017 domiciliée 1B rue de la scierie

Angèle STASIAK veuve HAFFEMAYER le 17 mai 2017 domiciliée à la maison de retraite

Gilbert Louis MAIRE le 05/06/2017 domicilié à Val Et Chatillon

Marie Elisabeth MULLER veuve LERCH le 12/06/2017 domiciliée à la maison de retraite

Antoinette Berthe WOLFERSBERGER veuve SCHOTT le 12/06/2017 domiciliée à la maison de
retraite.